



Commission Episcopale Justice et Paix C.E.J.P. BURUNDI

Building de la Coordination de l'Action Catholique - Rue de la Mission
BP 7074 Bujumbura - Burundi - Tél. : +257 24 31 26 - Fax: + 257 24 77 04
Site Web: www.cejp.bi E-mail: cejpbdi@cejp.bi

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA FINALISATION DU PLAN STRATEGIQUE DE LA CEJP-BURUNDI

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

La Commission Episcopale Justice et Paix du Burundi « CEJP-Burundi » en sigle, est l'organe technique de la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi en charge de la promotion de la justice, de la paix, des droits humains et de la bonne gouvernance, le travail sur la mémoire, les questions transversales : Jeunes, femmes, écologie, paix transfrontalière. Présente dans les 8 Diocèses à travers les commissions diocésaines Justice et Paix « CDPJ », elle intervient au niveau national et communautaire. Dans la perspective du cycle 2027-2029 et en alignement au plan stratégique de la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi, CECAB en sigle, un draft actuel du plan stratégique existe déjà et nécessite une finalisation technique pour être conforme aux standards des partenaires, être opérationnel et mobilisateur de ressources.

Cette finalisation est cruciale pour :

- ✓ Orienter les interventions de la CEJP-Burundi pour les 3 prochaines années ;
- ✓ Mobiliser des ressources auprès des partenaires techniques et financiers ;
- ✓ Renforcer la cohérence et l'impact des programmes ;
- ✓ Assurer la redevabilité vis-à-vis de l'Eglise, de l'Etat et des bénéficiaires ;

C'est dans ce cadre que la CEJP-Burundi lance le présent appel pour le recrutement d'un Consultant disposant d'une expertise avérée en planification stratégique, suivi-évaluation et facilitation pour accompagner le processus de finalisation de ce document.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

1. Objectif Général :

L'objectif général de la mission est de finaliser le travail déjà fait par les équipes CEJP pour pouvoir valider et opérationnaliser le Plan Stratégique 2027-2029 de la CEJP-Burundi afin qu'il soit un outil d'orientation, de pilotage, de redevabilité et de mobilisation de ressources.

9

2. Objectifs Spécifiques :

La mission vise notamment à :

- ✓ Analyser et réviser le draft existant et le confronter aux réalités du terrain, aux politiques nationales et aux orientations de l'Eglise Catholique ;
- ✓ Conduire un processus participatif de validation avec le Secrétariat Exécutif Permanent de la CEJP-Burundi et l'équipe de rédaction du draft ;
- ✓ Élaborer un Cadre de Résultats, un Cadre Logique et un Système de Suivi-Evaluation ;
- ✓ Développer le Cadre de Résultats : Théorie du Changement, objectifs, résultats, indicateurs, risques et hypothèses ;
- ✓ Élaborer le Plan Opérationnel : Budget indicatif triennal, Plan de mise en œuvre, Plan de Suivi-Evaluation et de mobilisation des Ressources ;
- ✓ Produire la version finale du Plan Stratégique, professionnelle et prête pour impression et plaidoyer.

III. CHAMP D'APPLICATION DU PLAN STRATEGIQUE 2027-2029 DE LA CEJP-BURUNDI

Le présent Plan Stratégique couvre la période de 3 ans : Janvier 2027 à Décembre 2029.

Il s'applique à l'ensemble de la structure et des interventions de la Commission Episcopale Justice et Paix du Burundi « CEJP-Burundi » comme Réseau composé du secrétariat exécutif et de 8 commissions diocésaines justice et paix

Il est applicable sur les dimensions suivantes :

III.1. Le champ géographique

1. **Au niveau National** : Secrétariat Exécutif de la CEJP-Burundi, sis à Bujumbura. Il a le rôle de coordination, de plaidoyer national, de relations avec l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers.
2. **Au niveau Diocésain** : Les 8 Commissions Diocésaines Justice et Paix « CDJP ». Elles ont le rôle de mise en œuvre, de coordination diocésaine, de plaidoyer local.
3. **Au niveau Paroissial et Communautaire** : Les comités ecclésiales de base, les clubs justice et paix, les Comités Locaux de Gouvernance Participatives, les Médiateurs des conflits locaux, les Assistants Psycho-Sociaux pour les VBG et pour le traitement du passé, les Moniteurs pour la promotion des droits humains et les Moniteurs pour les VBG, les noyaux des femmes pour la paix/Dynamique femme.
Les Paroisses ont le rôle d'identification des membres de ces structures, de mobilisation, d'éducation civique, de médiation de proximité.
4. **Au niveau sous régional et à l'international** : La CEJP est membre de la commission justice et paix au sein de l'ACEAC (Burundi, RD Congo et Rwanda). Elle participe aussi aux différentes initiatives en Afrique et à l'international

9

III.2. champ thématique / domaines d'intervention

Le plan couvre 5 axes stratégiques prioritaires de la mission de la CEJP-Burundi :

Axe	Champ d'application
Axe 1. Cohésion Sociale, réconciliation, consolidation de la paix	Médiation, dialogue intercommunautaire, prévention des conflits, culture de paix dans les écoles, réconciliation, gestion des traumatismes, travail sur les mémoires et la gestion pacifique des conflits.
Axe 2. Promotion droits Humains et Bonne Gouvernance	Observation des droits humains, assistance juridique, éducation civique et électorale, monitoring de la gouvernance, lutte contre l'impunité, plaidoyer, la lutte contre les VSBG, la promotion de la bonne gouvernance, la promotion de la tolérance et l'acceptation des différences, la promotion de la gouvernance participative.
Axe 3. Jeunes et Femmes	Autonomisation économique des jeunes et des femmes, leadership, prévention des VBG, engagement civique des jeunes et des femmes,
Axe4. Ecologie intégrale	Questions environnementales et questions écologiques
Axe5. Renforcement Institutionnel	Gouvernance CEJP-Burundi/CDJP, mobilisation de ressources, communication, système M&E, gestion financière, partenariat, alimentation du site web de la CEJP-Burundi, production et diffusion d'émissions radions et articles sur le travail de la CEJP-Burundi.

III .3. Champ institutionnel / cibles

Le plan stratégique s'adresse et implique directement les cibles suivantes:

Les Membres du Comité Exécutif de la CEJP-Burundi, Equipe du Secrétariat Exécutif Permanent, les Secrétaires Exécutifs des CDJP, les commissions paroissiales justice et paix, les

Les partenaires : Les partenaires des Eglises sœurs, les agences des nations Unies, les agences de coopération, les ONGs, les communautés

III .4. Champ temporel et opérationnel

1. **Période** : 01 Janvier 2027 au 31 Décembre 2029.
2. **Cycle de planification** : Le plan est décliné en 3 Plans Opérationnels Annuels(POA)
3. **Alignement** : Le plan est aligné au plan stratégique de la CECAB

III .5. Champ de redevabilité.

Le plan engage la CEJP-Burundi à :

1. **Rendre compte** au Comité exécutif, à la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi et aux Partenaires Techniques et Financiers chaque année.
2. **Mesurer l'impact** via le Cadre de Résultats et le système M&E intégré

9

3. **Respecter** les principes de transparence, d'équité, de non-discrimination et de sauvegarde
4. **Capitaliser** les bonnes pratiques et leçons apprises pour le prochain cycle 2030-2033

IV. Livrables attendus et calendrier

Il est attendu du consultant un document fini à valider par les instances de la CEJP Burundi. Ce document est le fruit d'un travail d'équipe. En effet une équipe ad hoc a été mise en place pour participer à la rédaction du document assorti d'un atelier interne organisé à cette fin. Le document devra avoir les plans d'actions annuels assortis d'un carnet de bord

La durée indicative de la mission est de **vingt-cinq (20) jours ouvrables**, à compter de la notification de démarrage. Le Consultant proposera dans son offre un calendrier détaillé pouvant être ajusté en concertation avec la CEJP-Burundi.

V. ROFIL ET QUALIFICATIONS REQUIS POUR LE CONSULTANT

Le Consultant devra :

- Etre titulaire au minimum d'un Master ou diplôme universitaire équivalent (Bac+5) en Planification Stratégique ; Gestion de Projets ; Leadership and Management ; Sciences Sociales ; Sociologie ; Développement ; Droit ; Sciences Politiques ; Relations Internationales ; Economie du Développement ; Gestion des ONG et des Organisations d'Eglise.
- Une expérience certifiée dans les domaines de RBM / Gestion Axée sur les Résultats (PNUD, UE, Banque Mondiale); en Théorie de Changement et Cadre Logique ; en Doctrine Sociale de l'Eglise, Théologie, Justice et Paix ; en Genre, Médiation de Conflits, Droits Humains constituera un atout.

1. Expérience professionnelle générale.

Le Consultant devra justifier d'au moins **dix (10) années d'expérience professionnelle** après Master:

- 5 ans au moins de planification stratégique
- 3 ans avec ONG / avec une organisation de l'Eglise ou autre organisation de la Société Civile
- 2 ans au Burundi ou autres pays des Grands Lacs.

2. Expérience spécifique.

Le Consultant devra notamment prouver :

- ✓ Avoir réaliser au moins 5 plans stratégiques complets au cours des 5 dernières années 2021-2026 ; avoir 2 PS pour des institutions d'Eglise sera un atout majeur

- ✓ Deux de ces plans doit contenir : Analyse SWOT / PESTEL, Théorie du Changement, Cadre de Résultats avec indicateurs SMART, Budget triennal + Plan Opérationnel Annuel ;

3. Compétences.

Le Consultant devra notamment disposer :

- d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse ;
- d'une très bonne capacité de rédaction en français ;
- d'une très bonne maîtrise de l'Anglais et du Kirundi ;
- d'une maîtrise des outils bureautiques, notamment Word, Excel et PowerPoint ;
- d'une capacité à formuler RBM / Cadre de Résultats : un cadre avec impact, effets, produits, indicateurs SMART
- d'une maîtrise de la cartographie du changement /Théorie du Changement ;
- d'une capacité de conception d'un système de suivi-évaluation simple et utilisable/ M&E ;
- d'une capacité de faire une budgétisation Stratégique/Budgétisation axée sur les résultats ;
- d'une connaissance de Logiciels : MS Project, KoboToolbox / ODK, Excel avancé ;
- d'excellentes capacités de communication et d'animation ;
- d'une aptitude à travailler de manière participative avec différents niveaux de responsabilité ;
- d'un sens élevé de la confidentialité, de l'intégrité, de l'indépendance, de la rigueur, de la neutralité vis-à-vis des acteurs politiques du respect de l'identité catholique et de la Doctrine Sociale de l'Eglise et de la discrétion.

VI. CONFIDENTIALITE, INDEPENDANCE ET CONFLITS D'INTERETS.

1. Le consultant devra assurer et s'engager à une stricte confidentialité: aucune information, document ou entretien obtenu durant la mission de la CEJP-Burundi ne sera divulgué, même après la mission, sous quelque forme que ce soit.
2. Le consultant devra en outre garantir son indépendance totale d'analyse.
3. Le consultant devra enfin déclarer l'absence de tout conflit d'intérêt réel, potentiel ou perçu. En cas de conflit imprévu, le consultant s'engage à le déclarer par écrit à la CEJP-Burundi dans les 24h et à suspendre la mission jusqu'à nouvelle décision.

VII. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier comprenant :

1. une lettre de motivation adressée à Monsieur l'Abbé Secrétaire Exécutif Permanent de la CEJP-Burundi ;



2. un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
3. les copies des diplômes et certifications ;
4. les attestations de services rendus, contrats ou autres preuves des expériences similaires ;
5. une note de compréhension des présents termes de référence ;
6. une proposition méthodologique détaillée ;
7. un chronogramme d'exécution ;
8. une liste de références de missions similaires ;
9. au moins deux références professionnelles avec leurs coordonnées ;
10. une déclaration de confidentialité, d'indépendance et d'absence de conflit d'intérêts ;
11. une offre financière détaillée.

VIII. EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres sera effectuée en deux étapes :

1. vérification de la conformité administrative et de l'éligibilité ;
2. évaluation technique et financière.

XIII.1. Vérification de la conformité administrative

Seront notamment vérifiés :

Critère	Pièce justificative	Résultat
Lettre de candidature	Lettre signée	Conforme / Non conforme
CV actualisé	CV signé ou daté	Conforme / Non conforme
Diplômes	Copies des diplômes	Conforme / Non conforme
Expériences similaires	Attestations, contrats ou références vérifiables	Conforme / Non conforme
Offre technique	Document séparé	Conforme / Non conforme
Offre financière	Document séparé et détaillé	Conforme / Non conforme
Références professionnelles	Coordonnées des références	Conforme / Non conforme
Déclaration de confidentialité, d'indépendance et conflit d'intérêts	Déclaration signée	Conforme / Non conforme

Les candidatures ne satisfaisant pas aux exigences administratives essentielles pourront être écartées avant l'évaluation technique.

VIII.2. Evaluation du Consultant.

N°	Critères	Note/70
1	Diplôme de Master en Gestion de Projet / Paix / Développement	10
2	Expérience : 5 Plans Stratégiques rédigés, dont 2 pour une organisation de l'Eglise Catholique ou une Confession religieuse	30
3	Compétences pratiques : RBM/GAR/Gestion Axée sur les résultats, Kobo, PowerBi, Théorie du Changement	10
4	Connaissances linguistique : Français écrit et parlé - Kirundi oral et écrit Anglais parlé et écrit	5
5	Méthodologie + Planning + Déclarations de Confidentialité ...	15

La note technique minimale requise pour être admis à l'évaluation financière est fixée à **50/70**.

VIII. 3. Evaluation financière / 30 points

Seules les offres ayant obtenu au moins 50/70 à l'évaluation technique seront soumises à l'évaluation financière. La note financière sera calculée comme suit :

$$NF = (\text{Offre financière la moins-disante} / \text{Offre financière du soumissionnaire}) \times 100$$

La note financière sera ensuite pondérée à hauteur de **30 %**.

VIII.4. Note finale et attribution

La note finale sera calculée comme suit :

$$\text{Note finale} = (\text{Note technique} \times 70 \%) + (\text{Note financière} \times 30 \%)$$

Le contrat sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la **note finale la plus élevée**, sous réserve de la vérification des références et de l'acceptabilité de son offre financière.

La CEJP-Burundi se réserve le droit de demander des clarifications aux soumissionnaires sans que celles-ci puissent conduire à une modification substantielle de leur offre.

IX. OFFRE FINANCIERE

L'offre financière devra présenter distinctement :

- les honoraires professionnels ;
- le nombre de jours prévus ;
- le taux journalier ;
- les frais éventuels liés à la mission ;
- les éventuels frais d'atelier ou de déplacement, le cas échéant ;
- les taxes et charges applicables ;
- le montant total de l'offre.

X. SOUMISSION DES OFFRES

Le dossier complet devra être déposé au **Secrétariat Exécutif Permanent de la CEJP-Burundi**, sis Avenue de la Mission, Building de la Coordination de l'Action Catholique, communément appelé « Ndongezi », Bujumbura.

Date limite de soumission : vendredi 09 octobre 2026 à 12h00.

La CEJP-Burundi pourra préciser, par voie d'avis ou d'addendum, les modalités pratiques de transmission des offres, notamment lorsque la soumission électronique est autorisée. Les candidats restent engagés par leur offre pendant la période précisée dans l'avis de consultation.

XI. DISPOSITIONS FINALES

La CEJP-Burundi se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel à candidature ou d'annuler la procédure, sans obligation d'indemnisation des candidats. La CEJP-Burundi pourra également procéder à la vérification des références et expériences déclarées par les candidats.

Seuls les candidats dont les dossiers répondent aux exigences administratives et techniques des présents Termes de Référence seront pris en considération.

Fait à Bujumbura, le 22 septembre 2026

Abbé Emile NDAYIZIGIYE

**Secrétaire Exécutif Permanent
De la CEJP-Burundi**

